

RÉOUVERTURE DE L'ORGE

UN PROJET ÉCOLOGIQUE POUR JUVISY



Juvisy / GRAND
PARIS

ÉDITO DE MADAME LE MAIRE



Lamia Bensarsa Reda
Maire de Juvisy-sur-Orge

À l'heure où les questions environnementales et climatiques s'imposent à nous et nous obligent à repenser nos espaces urbains, nous n'avons plus le temps de nous payer de mots, il nous faut agir ! La réouverture de l'Orge est incontestablement une réponse concrète et efficace aux défis du futur à l'échelle d'une ville comme la nôtre.

Projet résolument écologique porté depuis de nombreuses années par la municipalité et le Syndicat de l'Orge, le retour de notre rivière est une aubaine pour faire revenir la nature en ville, la faune et la flore, tout en créant les fameux îlots de fraîcheur si indispensables en périodes de fortes chaleurs. Découvrir la rivière, c'est aussi l'opportunité de repenser notre centre-ville dans son ensemble en le rendant plus vert, grâce à la plantation de plus de 90 nouveaux arbres, d'intégrer les nouveaux modes de déplacement ou encore de mieux lutter contre les risques d'inondations. En bref, la réouverture de l'Orge nous permet de projeter Juvisy dans un avenir plus durable, tout en préservant son identité historique, car il faut le dire, avec le retour de la rivière, Juvisy redevient enfin Juvisy-sur-Orge !

Vous trouverez dans ce petit livret les éléments clés de ce projet, mais aussi un certain nombre de réponses aux questions qui ont pu nous être posées lors de la présentation du projet, en comités de quartier et en réunion publique. Si vous avez d'autres interrogations, je vous invite à me les adresser en écrivant à lemaire@mairie-juvisy.fr

DECouvrez LE PROJET EN VIDÉO
EN SCANNANT CE QR CODE



L'ORGE DÉCOUVERTE C'EST :

**La reconquête de la
qualité écologique
du cours d'eau**

**La plantation
de 90 arbres**



**La création
d'espaces verts**

**Le retour
de la nature
en ville**



**La
désartificialisation
des sols**

**La création d'îlots
de fraîcheur**



**la requalification
du centre-ville**

**Le prolongement
de la promenade
de l'Orge**

FOIRE AUX QUESTIONS

1 Y a-t-il un risque de crue plus important en rouvrant la rivière ?

Non, au contraire. La ligne d'eau est ainsi abaissée de 10 cm pour les crues exceptionnelles

2 Combien d'arbres vont être plantés ?

90 arbres
supplémentaires

18 % d'espaces
de pleine terre en plus

1200 m² d'espaces
végétalisés créés

50 % de surface
désimperméabilisée en plus

555 m² de stationnement
en pavés engazonnés

3 Rouvrir l'Orge peut-il favoriser la présence de moustiques ?

Non, c'est l'eau stagnante qui favorise la propagation et la présence des moustiques. Il n'y a ni mauvaises odeurs, ni moustiques dans une eau courante.



4 Les berges vont-elles être sécurisées pour les enfants ?

En l'absence de berges naturelles, des garde-corps seront installés tout le long de l'Orge. En revanche, là où seront aménagées des berges en pente douce avec des espaces végétalisés, aucun garde-corps ne sera installé.

BON À SAVOIR : la hauteur de la rivière se situe autour de 50 à 60 centimètres.



5 La circulation va-t-elle être maintenue place de l'Orge pendant les travaux ?

Oui, l'accès sera maintenu. Néanmoins, le passage des véhicules se fera en partie via le parking. Les déviations seront matérialisées au moyen de panneaux et de marquages au sol.

6 L'accueil à l'espace Marianne va-t-il être impacté ?

L'accès à l'espace Marianne sera maintenu pendant toute la durée des travaux. Certains services pourraient être délocalisés provisoirement. Le Centre Communal d'Action Sociale et le service État-civil continueront à vous accueillir à l'espace Marianne.

7 Comment va s'organiser le stationnement place Anatole France pendant et après les travaux ?

Pendant les travaux, les places de stationnement place Anatole France seront quasiment toutes inaccessibles du fait de l'emprise des travaux, de l'installation de la base vie du chantier, mais aussi des changements de circulation qui sont à prévoir sur ce secteur. Le parking Marie restera cependant accessible.

Après les travaux, seule une quarantaine de places de stationnement vont être supprimés.





8 Qui finance ce projet ?

10 millions d'euros au total, cofinancés par le Syndicat de l'Orge, la Ville de Juvisy, la Région Île-de-France, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, l'État, l'Agence Eau Seine Normandie et la Métropole du Grand-Paris.

Maître d'ouvrage :
Syndicat de l'Orge :

Maîtrise d'œuvre :
Ingetec et Folius Ecopaysage



9 Comment va fonctionner le marché pendant les travaux ?

Le marché restera ouvert pendant les travaux, le périmètre sera simplement réduit.

10 Où va stationner le bus pour les écoles ?

Un nouvel emplacement de stationnement sera aménagé rue des Prés, ainsi qu'une place dépose minute pour l'école Simone Veil (l'accès via l'allée de Thale est maintenu pendant les travaux).

11 Les travaux généreront-ils des nuisances, notamment sonores, pour les riverains ?

Comme tout chantier, des nuisances sont à prévoir du fait de la nature des travaux prévus. Néanmoins, le plus gros des travaux sera concentré entre mars et septembre 2025.

12 Quels seront les impacts vis à vis du chantier du T7 ?

Si nous n'avons pas de calendrier précis des travaux du T7 en centre-ville pour l'instant, il nous est possible d'affirmer que les travaux de la réouverture de l'Orge seront terminés avant le démarrage du plus gros des travaux du T7 dans le centre-ville.

CALENDRIER DES TRAVAUX



Première phase

(de l'allée de Thale à la Grande rue) :
de mars 2025 à mars 2026.



Deuxième phase

(de la Grande rue au parvis de l'espace Jean Lurçat) :
de mars 2026 à janvier 2027.



VOUS VOULEZ SUIVRE LE CHANTIER ?

Téléchargez l'application
« Mon Chantier l'App »
et sélectionnez
« Réouverture de l'Orge »

Une question ?
Écrivez-nous à lemaire@mairie-juvisy.fr



SYNDICAT DE L'ORGE



Juvisy / GRAND
PARIS